

CONTINUITÉ ET DISCONTINUITÉ LANGAGIÈRES:
AUTOUR DE LA NOTION D'INVERSION DES
HIÉRARCHIES (III^e-VIII^e S.)

MICHEL BANNIARD
A L'Ephe (Paris)

I. ORIGINES ENTRE CONTINU ET DISCONTINU

Au même titre que l'origine du français du XXI^e siècle est le français du XI^e siècle, à la source du français du XI^e siècle est le latin du I^{er}. Ce théorème mériterait évidemment une démonstration (à moins que ce ne soit un axiome!) qui elle même ranimerait des débats anciens et animés. Je l'énonce ici surtout pour définir tant les lignes directrices de ma propre orientation mentale face à la question des *linguas romanas en su origenes* que les principes de cet exposé. Si la continuité affirmée de l'AFC au FPC ne soulève pas de réflexe critique immédiat de la part des philologues, des linguistes et des historiens, c'est que le nom qui désigne la langue du Nord de l'ancienne Gaule romaine est identique à travers un millénaire. Seul l'adjectif qui lui est adjoint indique une variation qui est considérée non pas comme de nature (le même objet langagier est désigné), mais comme d'accident (l'objet reste identifiable à travers des filtres). Pourtant, un des critères adoptés par la sociolinguistique diachronique, l'intercompréhension, ne joue guère en faveur de cette continuité. L'ancien français littéraire lu à haute

voix est inintelligible aujourd'hui pour des auditeurs francophones s'ils ne l'on pas spécialement appris. Cette observation expérimentale était assez prédictible pour qui considère l'ampleur des changements langagiers qui sont intervenus, en particulier au moment où s'élaborait le français national au XIII^e siècle¹. Cette conclusion s'aggrave encore dès que l'observateur diachronique prend en considération l'extraordinaire hallier des dialectes médiévaux².

Pourtant, ni en diachronie, ni en synchronie, n'ont été posées des divisions radicales pour tracer cette histoire-là: on n'a pas distingué, disons, entre "le français" pour le Moyen Age et "le parisien" pour l'époque moderne (pourtant, la synecdoque était possible); et on n'a pas non plus opposé un "français littéraire" à un "français vulgaire" pour expliquer les métamorphoses de cette langue³. Aujourd'hui encore, je n'ai pas remarqué que les linguistes (et les stylisticiens) aient établi une dichotomie entre le français littéraires de Mallarmé et le français ordinaire (et pourtant, le champ de dispersion est considérable). Il est vrai que la tentation d'introduire des explications dualistes émerge de ci, de là avec l'invention de ce que d'aucuns nomment le "français avancé"⁴. Cette modélisation connaît son pendant avec l'apparition de tentatives pour accorder à la langue écrite un statut linguistique non seulement différent, mais aussi distinct de celui attribué à la langue parlée⁵. En somme,

1. S. LUSIGNAN, *Langue française et société du XIII^e au XV^e siècle*, in J. CHAURAND (dir.), *Nouvelle histoire de la langue française*, Paris, 1999, p. 93 sqq.

2. Les dialectes modernes donnent à saisir cette complexité dont le caractère est de croître plus vite que la finesse des outils de description; meilleure est l'enquête, plus enchevêtrés s'avèrent les faits: JP DALBERA, *Les parlers des Alpes-Maritimes. Étude comparative. Essai de reconstruction*, Londres, 1994.

3. Ce point de vue est considéré plus en détail dans M. BANNIARD, *Diasystème latinophone et interactions communicationnelles (III^e-VIII^e s.)*, in J. FRANÇOIS (éd.), *Les langues de communication: Quelles propriétés structurales préalables ou acquises?* (Paris, Janvier 2001), *Mémoires de la SLP*, Louvain-Paris, 2002, p. 47-64.

4. On verra en ce domaine les mises au point de CL. BLANCHE-BENVENISTE, *Approches de la langue parlée en français*, Paris, 2000 et de F. GADET, *La variation sociale en français*, Gap/Paris, 2003. Tout en dégageant la spécificité de la parole, sans la transformer en hypostase distincte de l'écrit, ces ouvrages insistent sur la notion de *continuum* langagier à l'intérieur de tout le champ de l'oralité.

même en linguistique synchronique contemporaine, le débat entre la continuité et la discontinuité existe: entre écriture et parole, entre littéraire et naturel, etc... La prolifération des disciplines tend à conforter cette tendance, chaque spécialité étant portée de manière irréfléchie à hypostasier son objet. Cette orientation demeure encore toutefois secondaire dans ces disciplines, dans la mesure où la sociolinguistique a permis de réfléchir à la notion de *continuum* pour penser les variétés (je préfère dire les fluctuations) à l'intérieur d'un même ensemble langagier⁶. D'où la mise en place des fameuses variations en *dia-* (diatopie, diastratie, diaphasie) qui ont enrichi notre panoplie⁷. La problématique est sensiblement analogue en dialectologie (rurale, traditionnelle) où la question des limites entre dialectes et sous-dialectes a obligé les spécialistes à établir comment il existe un *continuum* d'un ensemble à l'autre (ils appartiennent à la même langue), mais en même temps une discontinuité (ils se laissent identifier et décrire comme différents)⁸.

En diachronie longue, dans les siècles de transition du latin aux langues romanes, il est passablement compliqué d'établir une

5. On connaît les travaux initiés par l'école de J. GOODY, *The domestication of the savage mind*, Cambridge, 1977, et de W. ONG, *Orality and literacy: the technologizing of the word*, Londres, 1982. De mon point de vue, si l'on peut concevoir la construction de grammaires de l'écrit, il ne s'ensuit pas que la langue écrite soit un univers autonome, indépendant de la langue parlée.

6. Ce sont les leçons dues en particulier à W. LABOV, *Sociolinguistique*, Paris, 1976; Id., *Le parler ordinaire, La langue des ghettos noirs des Etats-Unis*, 2 vol., Paris, 1978; P. TRUDGILL, *Sociolinguistics: an introduction to language and society*, Londres, 1991. Tous les travaux faits en synchronie et *in vivo* aboutissent à ces conclusions.

7. Cf. en particulier R. VAN DEYCK, E. COSERIU (dir.), *Les cahiers 'dia'. Etudes sur la diachronie et la variation linguistique*, t. 1, Gand, 1998. La difficulté, là aussi, est de penser et de modéliser le rapport entre l'unité et la différence, bref de s'affronter au fonctionnement de la pensée.

8. Cf. JP DALBERA, *Les parlers des Alpes-Maritimes*. Sur cette problématique et sur ses rapports étroits avec la question de la linguistique diachronique, M. BANNIARD, *Géographie linguistique et linguistique diachronique: Essai d'analyse analogique en latin tardif et en occitano-roman*, in *Via Domitia, Annales de l'Université de Toulouse-II*, t. 24, 1980, p. 9-43; Id., *Sur la notion de fluctuation langagière en diachronie longue (IIIe-VIIIe s.) à la lumière des enquêtes dialectologiques contemporaines*, in *RBPH*, t. 80, 2002, p. 779-788.

modélisation qui concilie continuité et discontinuité⁹. Il me semble que ceci peut se faire correctement, à un certain nombre de conditions. Afin de ne pas trop étendre cette contribution, je vais en donner un exemple à propos de la morphologie, dont j'ai constaté d'après le programme qu'elle serait à l'honneur dans notre colloque. Parmi les traits qui, en typologie contrastive, signent une différence marquée entre le latin et le roman, se place la réfection des formes de la voix passive dans la série de l'*imperfectum*. A ce processus, je propose d'appliquer une nouvelle fois le modèle dit d'inversion des hiérarchies¹⁰. Il implique que la substitution d'un morphème à un autre se fait d'après des causes internes au diasystème de la langue considérée en suivant les principes d'une dynamique globale incluant l'ensemble des locuteurs selon un rythme d'établissement et de croissance non linéaire. Enfin, quoique cette modélisation ait été conçue à l'échelle de l'Occident Latin, je me suis borné au moment d'écrire au domaine d'oïl.

II. PRINCIPES GÉNÉTIQUES

Le modèle fondé sur le principe de l'inversion des hiérarchies contraint en premier lieu à récuser un certain nombre de principes, soit explicites, soit implicites.

9. Cette préoccupation est évidemment au coeur de la sociolinguistique diachronique. Parmi les travaux qui illustrent cette méthode, je renvoie à quelques publications qui procurent la bibliographie générale requise: M. BANNIARD, *Délimitation temporelle entre le latin et les langues romanes*, in MD GLESSGEN (dir.), *Handbuch der Romanische Sprachgeschichte*, Berlin/ New-York, p. 544-555; ID., *Diasystèmes et diachronies langagières du latin parlé tardif au protofrançais IIIe-VIIIe s.*, in J. HERMAN, éd., *La transizione*, p. 131-153; J. HERMAN (éd.), *La transizione dal latino alle lingue romanze*, Tübingen, 1998; ID., *La chronologie de la transition: un essai*, in J. HERMAN (éd.), *La transizione*, p. 5-26; R. WRIGHT, *A sociophilological Study of Late Latin*, Turnhout, 2002.

10. M. BANNIARD, *Oralité et formes marquées: expressivité et changement langagier*, in CL. MOUSSY (éd.), *Lingua latina*, 5, *L'oralité en latin (coll. de Paris-IV)*, Paris, 1996, p. 69-83; *Ablatif instrumental et cas régime (indirect): sur la restructuration du latin tardif au protofrançais (IIIe-VIIIe s.)*, *Lalies*, Presses de l'ENS (Paris), 1995, p. 227-242; *Changement de langue et changement de phase (VIIe/VIIIe s.) en Occident Latin*, in CL. MOUSSY (éd.), *Actes du Xe congrès de linguistique latine (Paris, 1999)*, Louvain-Paris, 2001, p. 1021-1031.

1) D'abord, il écarte l'idée (souvent à l'oeuvre, même sous forme héritée) que l'apparition d'un morphème B qui vient occuper la place et la fonction d'un morphème A dans un document écrit implique l'éviction complète de ce dernier de la parole naturelle (au sens des compétences actives des locuteurs)¹¹.

2) Il récuse aussi le schéma (corrélé) selon lequel y aurait eu des "trous morphologiques" dans l'évolution pluriséculaire de la latinophonie vers la romanophonie. En fait, ce point de vue appartient à ce qu'on pourrait appeler le point de vue pathocénique de l'évolution, qui aurait lieu selon un rythme ternaire [pathologie-nécrose-remplacement] que l'on trouve, il faut en convenir, à la base de nombreuses présentations¹². Ainsi, pour résoudre le problème, deux solutions opposées avaient été choisies:

- 1) L'effacement immédiat au profit de la nouveauté (naissance par expulsion).
- 2) L'attente éventuellement longue de la nouveauté après l'effacement (naissance après traversée du *Désert des Tartares*).

La modélisation qui est proposée ici suppose une voie tierce, où les formes nouvelles ne prennent place qu'après avoir cohabité avec les anciennes selon des modalités et une chronologie qu'il faut à présent préciser en commençant par me référer à un certain nombre de paramètres requis.

1) On distinguera d'abord la métamorphose de la morphologie nominale de la verbale. Si la première est profondément remaniée¹³,

11. Cette idée, capitale pour rendre compte de la continuité de la parole transgénérationnelle, est régulièrement répétée par les spécialistes de la sociolinguistique diachronique.

12. Certaines des enquêtes de linguistique diachronique fondées sur des méthodes (ultra-) modernes proposent également des modélisations qui impliquent une concurrence durable entre les formes, comme J. KLAUSENBURGER, *Grammaticalization: studies in latin and romance morphosyntax*, Amsterdam, 2000.

13. Sur ce plan, de nombreux infléchissements devraient être apportés pour historifier le changement, même en morpho-syntaxe nominale. Je ne crois pas à l'existence d'une réduction bicasuelle dès le prétendu "latin vulgaire". Des étapes intermédiaires ont existé, comme le soulignent les travaux essentiels de PA GAENG, *La morphologie*

la seconde est très largement conservée¹⁴. Il s'ensuit deux conséquences. D'abord, lorsqu'il arrive qu'une forme verbale latine soit refaite (cas du futur, du passif et du déponent à l'*imperfectum*) c'est une chronologie basse qu'il conviendra d'adopter. Ensuite, étant donné que les morphèmes suffixés sont très largement conservés (temps, modes, personnes) ou refaits (futur, conditionnel), il n'y avait pas de raison essentielle pour qu'une forme suffixée de passif soit éliminée¹⁵.

2) La voix passive sous sa forme synthétique est restée vivante dans deux catégories, les PPP et les infinitifs. Des formes comme [*battu, compris, acquis*], etc... sont transdiachroniques¹⁶. Et il faut rappeler que dans des tournures en FPC comme [*il y a du linge à repasser*], ce n'est pas le linge qui va faire le repassage. Dans ce cas, évidemment, c'est le sémantisme de l'énoncé qui compense l'absence de morphème. On a la même situation en AFC lorsque le CRI non prépositionnel recouvre une fonction de type "cas oblique" (génitif-datif-voire ablatif).

3) Un des traits fondamentaux de la réfection nominale est la migration des morphèmes de la droite vers la gauche des lexèmes. Autrement dit, la remontée à gauche des suffixes (désinences) les transforme en préfixes (prépositions). Du point de vue de la perception, cela signifie que l'allocutaire/ auditeur recevait désor-

nominale des inscriptions chrétiennes de l'Afrique, in M. ILIESCU, W. MAXGUT, *LV/LT III*, Tübingen, 1992, p. 00-00. Quant à un éventuel maintien long sous formes métastables, on verra les intéressantes propositions de M. PÉREZ GONZALEZ, *Restes de cas obliques dans le "roman commun" de la Péninsule Ibérique*, in J. HERMAN, J. WÜEST (éd.), *La fragmentation linguistique de la Romania*, t. 3 du *XXe Congrès int. de Ling. et Phil. Romanes*, Zurich, 1993, p. 431-444.

14. Cette distinction bien connue et essentielle est rappelée à juste titre dans ce colloque par C. HERNANDEZ ALONSO, *Del latin altomedieval al romance: pervivencia y reajustes de algunas estructuras sintacticas*. Je reviendrai sur cette étude qui apporte des éléments importants au dossier de l'histoire du passif.

15. Cette notion de formes rémanentes implique évidemment un effort d'abstraction: le support phonétique (la réalisation orale spontanée) est mis entre parenthèses dans l'acceptation d'une continuité morphologique.

16. Cette rémanence est panromane. On trouvera un panorama exhaustif de cet héritage dans R. LAURENT, *Past Participles from Latin to Romance*, Berkeley, 1999.

mais l'information morphologique avant l'information lexicale. Cette modification topologique rend très bien compte en "vue satellite" de nouvelles configurations comme la cristallisation d'un article défini au VIII^e siècle¹⁷. En domaine d'oïl, c'est l'époque où la désarticulation des voyelles autres que [a] en syllabe finale (sauf contexte spécifique)¹⁸, atténue l'opposition de genre suffixale puisqu'au LPT [o // a] succède le PF [0 // e central]¹⁹. En somme, l'opposition suffixale est décolorée. Mais cette constatation est invalidée si l'on admet l'augmentation significative corrélée des morphèmes de genre à gauche: [li//la]. La même conclusion est valide dans tout le domaine roman de l'Ouest²⁰. Ce facteur dynamique a pu également affecter le domaine verbal, là où cela était possible, c'est-à-dire évidemment au passif et au déponent du *perfectum*²¹. Compte tenu de la chronologie basse requise, je postule

17. Je me dispense ici de la bibliographie diluviale sur ce point pour me borner à M. SELIG, *Die Entwicklung der Nominaldeterminanten im Spätlatein, Romanischer Sprachwandel und lateinische Schriftlichkeit*, Tübingen, 1993. Il me semble que la règle de la remontée à gauche du signal morpho-syntaxique doit intervenir de façon massive dans cette invention. L'article fonctionne en effet comme un signal annonçant deux arrivées dans la chaîne énonciative: celle d'un substantif, et surtout, celle d'un genre (masculin ou féminin). En somme, de ce point de vue, l'article occupe le même créneau informatif que la préposition. La cristallisation au VIII^e siècle des deux systèmes achève de faire basculer l'information selon l'ordre: A, Latin [XXX / Substantif + Morphème de cas + Morphème de genre / XXX]; B, Roman [XXX / Morphème de cas + Signal de substantif + Morphème de genre + Substantif {Morphème de cas + Morphème de genre}]. La redondance partielle du nouveau système subira ensuite de nombreuses fluctuations jusqu'à l'élimination de la zone cas suffixée.

18. Sur cette chronologie, R. SAMPSON, *On the History of Final Vowel from Latin to Old French*, in *ZRPh*, t. 80, 1980, p. 23-48.

19. Toutefois, un autre facteur joue pour renforcer cette opposition de genre, l'accentuation. En effet, en PF, la majorité des masculins tendait à être formée d'oxytons, la majorité des féminins de paroxytons. Alors que le LPT possédait des masculins et des féminins indifféremment paroxytons, l'opposition de genre en PF était associée à une alternance accentuelle [féminin paroxyton // masculin oxyton]. Ce signal était d'autant plus fort que l'accent lui-même s'était surrenforcé.

20. Le roumain a suivi une autre logique, mais il est notable que la postposition de l'article est associée dans cette langue au maintien partiel d'un système casuel suffixé.

21. Cela implique une tendance à l'inversion de [cantatus est] en [est cantatus] et de [mortus est] en [est mortus], tout comme celle de [cantatum habeo] en [habeo cantatum]. En principe, les formes innovantes comme [cantare + habeo] et [cantare + habebam] auraient dû obéir à la même tendance. Mais, comme le remarque avec quelque mélan-

que ce facteur ne s'est pas activé avant le LPT2²². Mais il est resté à l'oeuvre longuement en français, avec en AFT la remontée à gauche des morphèmes de personne.

4) L'évolution générale tend fréquemment à une régularisation des paradigmes. En LPT1, l'opposition nominatif/ accusatif effacée au pluriel de la troisième déclinaison [*consules // consules*] a été restaurée en [*consuli // consules*]. Au prétérit, l'accent tonique de P5 (placé en LPC sur le [i], première voyelle en syllabe fermée depuis la fin du mot), a été déplacé par les locuteurs sur le [a] prétonique²³. Ce déplacement exceptionnel d'un accent tonique a eu pour résultat de régulariser verticalement le morphème de prétérit qui devint alors [a]. Le corollaire syntagmatique fut que cette forme portant l'accent fort du LPT, le prétérit gagna en force distinctive et augmenta sa survivabilité. Cette tendance, nous le verrons a joué un rôle déterminant dans la transformation du paradigme du passif.

5) Nous disposons enfin, repères vraiment fondamentaux, d'un "mur gauche" et d'un "mur droit"²⁴ pour cadrer la chronologie. C'est ici qu'intervient évidemment l'apport de la sociolinguistique diachronique sous la forme de l'histoire de la CV. Le mur à droite se place en France du Nord sur la période 750-850. Cette datation semble faire l'objet d'une certaine convergence parmi les spécialistes qui se sont directement intéressés à la période. Il paraît donc raisonnable de placer la sortie des formes synthétiques vers cette période. Pour des raisons que j'ai développées ailleurs, la mutation

colie J. KLAUSENBURGER, *Grammaticalization*, p. 69 sqq., les raisons de cette différence nous échappent.

22. Donc à partir du VI^e siècle. Cette reconstitution repose non sur des règles fixes, mais sur des fluctuations orientées. En LPC, l'ordre des morphèmes était plutôt de type I, [A + B], en roman plutôt de type II, [B + A]. Cette formulation relativiste correspond aux fluctuations énonciatives. La tendance au renversement signifie que le taux de probabilité décroissait pour le type I, s'accroissait pour le type II. En fait, en AFC, le renversement n'était pas achevé. Dans la langue écrite littéraire, ces fluctuations étaient liées aux effets du genre et de l'investissement stylistique.

23. LPC, *Cantauīstis*; LPT, *Cantastis*.

24. Pour employer le langage à la fois technique et imagé de SJ GOULD, *L'Eventail du vivant. Le mythe du progrès*, Paris, 1997.

langagière finale (la discontinuité, donc) du LPT au protofrançais se place un peu en amont de la débâcle de la CV latinophone, soit sur la période 650-750²⁵. Le mur gauche de l'effacement final des formes synthétiques est donc à placer au VIII^e siècle²⁶.

III. UNE RÉFECTION ET SON HISTOIRE

De même que des rémanences transdiachroniques des formes synthétiques du passif sont arrivées bien vivantes jusqu'à nous, de même, et inversement, le prototype de l'évolution à venir se trouvait inscrit dans le cœur du LPC. Pour le dire en termes plus généraux, la tournure analytique appartient d'emblée au diasystème du LPC, mais son emploi en valeur de présent est alors aux marges de ce diasystème²⁷. La construction du paradigme neuf analytique se traduit par une migration non linéaire des marges au centre du diasystème²⁸. Il n'y a évidemment pas

25. Outre les travaux cités *supra*, je renverrai à M. BANNIARD, *Viva voce. Communication écrite et communication orale du IV^e au IX^e siècle en Occident Latin*, Paris, 1992, p. 519 sqq. Aujourd'hui, je modifierais sensiblement le tableau final de la p. 534. Si la modélisation par stades me paraît toujours valide, je pense que le remonterais vers l'amont la chronologie d'environ un siècle et d'un siècle et demi pour la période III.

26. Ce mur gauche doit-il être placé à des dates différentes dans les autres pays romans? Il est possible (mais non certain) que des décalages, disons d'un demi-siècle, doivent être installés. Mais ils ne sauraient être plus amples. Trois raisons incitent à le penser: 1) Le principe explicatif global fondé sur le développement dynamique interne de la parole latine invite à penser à un développement semblable de pays en pays; 2) Abstraction faite des différences dans la phonétique, la grammaire des nouvelles langues affiche au stade médiéval des évolutions très proches en distance relative au latin; 3) Lorsque nous mettons la main sur des documents écrits évolutifs (diplômes mérovingiens des VI^e-VIII^e siècles, chartes de donations italiennes du VIII^e, ardoises wisigothiques des VII^e-VIII^e), les signaux évolutifs correspondent à des rythmes analogues.

27. Ce terme, relativement neuf dans l'histoire de la linguistique, sert à désigner un ensemble dialectal (géographique, mais aussi social) qui présente à la fois une armature stable commune et des variables diverses qui demeurent subordonnées à la structure d'ensemble, autrement dit qui ne la déboîtent pas. Ce diasystème varie dans l'espace dialectal; il peut osciller selon les milieux sociaux et les niveaux culturels; enfin, il est modulé en fonction des contextes énonciatifs.

28. Pour une présentation plus complète de cette modélisation, M. BANNIARD, *Délimitation temporelle...*; ID., *The Transition from Latin to the Romance Languages*, in N. VINCENT (éd.), *The Cambridge History of the Romance Languages*, à paraître.

de degré zéro du commencement: le LPC poursuit l'histoire du LPA. Mais enfin, je pars par commodité d'un stade 0 (et je me limite à P3)²⁹.

III.1. *Stade 0 (LPC)*

	Voix Active	Voix Passive
<i>Imperfectum</i>	A <i>Cantat</i>	<i>Cantatur</i> A'
<i>Perfectum</i>	B <i>Cantavit</i>	<i>Cantatus est</i> B'

Comme on le voit, il y a dissymétrie:

VA [A//B]: synthétiques. VP [A' synthétique // B' analytique]. La case B' n'est pas intégrée³⁰. Il y a plus important. Il existe en effet un conflit de temporalité entre le participe et le verbe auxiliaire³¹. En effet, *est* est évidemment un présent, alors que *cantatus* est non moins clairement un passé. La traduction mot à mot est en fait: "Il est ayant été chanté".

29. Sur cette question, la bibliographie est évidemment importante et diffuse. Deux articles pionniers gardent leur intérêt: HF MULLER, *When did Latin cease to be a Spoken Language in France?*, in *The Romanic Review*, t. 12, 1921, p. 318-334; *The Passive Voice in Vulgar Latin*, in *The Rom. Rev.*, t. 15, 1924, p. 68-93. Ensuite, parmi les études récentes, j'ai retenu JN GREEN, *The collapse and replacement of verbal inflection in Late Latin/Early Romance: how one would know?* in R. WRIGHT (éd.), *Latin and the romance languages in the Early Middle dle Ages*, Londres/ New-York, p. 83-99 et surtout J. HERMAN, *La disparition du passif synthétique latin: nouvel essai sur l'écrit et le parlé en latin mérovingien*, in *Estudis romanics*, t. 24, 2002, p. 31-44. Enfin, on trouve de nombreuses indications dans P. FLOBERT, *Les verbes déponents latins des origines à Charlemagne*, Paris, 1975 et J. KLAUSENBURGER, *Grammaticalization*. J'ai eu également l'occasion de profiter d'exposés de linguistes générativistes qui ont appliqué à la diachronie les modèles chomskyens: BIANCA SLOBBE, *From Passive Perfect to a Perfect Passive: the Development of the Franch Passive Voice*, Anvers, 2003, Communication orale en séminaire à Paris; texte écrit (8 pages) disponible par mail, bianca.slobbe@ua.ac.be - université d'Anvers.

30. C'est ce que les théoriciens comme KLAUSENBURGER, *Grammaticalization*, appellent un "défaut de naturalité" et les structuralistes une dissymétrie paradigmatique (ce qui est mon point de vue).

31. Ce conflit est analysé brièvement par B. SLOBBE, *From Passive...* (paragraphe 4.2) qui montre par le jeu des enchâssements de crochets droits en miroir comment la grammaire de cette structure est instable.

Ces deux éléments créent à eux seuls les conditions initiales d'une dynamique évolutive³². Il suffit d'y ajouter ce que j'appellerai le facteur subjectif pour comprendre qu'en LPC soient apparues des fluctuations énonciatives dont le premier caractère fut l'alignement du sème passé dans les deux éléments du bloc analytique. De çà, de là, surgissent même en latin écrit littéraire (prose, poésie, théâtre) des *cantatus fuit* qui ont le double effet de renforcer le sème passé et d'assurer l'alignement temporel³³.

Une telle émergence d'une forme décalée à gauche dans la temporalité (une sorte de superlatif de passé) est à mettre en parallèle avec les emplois aléatoires du futur II qui surgit dans les textes poétiques non pas seulement comme vecteur du sème neutre [futur du passé], mais aussi comme vecteur de l'investissement intense de l'énonciateur³⁴. Passé plus que passé, futur plus que futur: l'expressivité ici comme ailleurs est à l'oeuvre dans la dynamique évolutive du latin.

III.2. *Stade 1 (LPTI)*

Après le Haut Empire, sous l'effet de facteurs complexes qui ont pour cause et pour effet une démocratisation horizontale de la communication (tous les locuteurs sont devenus latinophones) et une démocratisation verticale de cette même communication (c'est le temps de l'Évangélisation latinophone), et sans doute pour d'autres raisons qui nous échappent encore, la dynamique évolutive du latin

32. Dans le vocabulaire de la physique chaotique, on nomme ceci une instabilité initiale (évidemment mineure), I. STEWART, *Dieu joue-t-il aux dés? Les nouvelles mathématiques du chaos*, Paris, 1994.

33. Les grandes grammaires du latin donnent l'état de cette question, M. LEUMANN, JB HOFMANN, A. SZANTYR, *Lateinische Grammatik*, t. 1, *Lateinische Laut- und Formenlehre*, Munich, 1977, t. 2, *Lateinische Syntax und Stilistik*, Munich, 1965. On trouve des exemples de ces fluctuations initiales notamment dans CE BENNETT, *Syntax of early latin*, t. 1, *The verb*, Boston, 1910 et WM LINDSAY, *Syntax of Plautus*, Oxford, 1907.

34. Des éléments de ce dossier sont présentés dans M. BANNIARD, *La communication, miroir de la parole?* in M. ARMISEN-MARCHETTI (éd.), *Mélanges J. Soubiran, Pallas*, t. 59, Toulouse, 2002, p. 321-337.

parlé franchit un seuil. C'est à quoi correspond le rythme non linéaire de la migration de la nouvelle forme vers le coeur du diasystème.

Le processus dénommé couramment par les romanistes *time shifting* prend en cette période une certaine ampleur. Le subjonctif plus-que-parfait [*cantauisset*] entre en concurrence avec l'imparfait [*cantaret*]; le futur II [*cantauerit*] fait de même avec le I [*cantabit*]. En fait, c'est lui le véritable rival immédiat de celui-ci avant la concrétisation des tournures périphrastiques du type [*cantare habet*]³⁵. Dans ce cadre, la tournure surmarquée au passé [*cantatus fuit*] entre en concurrence avec la tournure ancienne [*cantatus est*] qu'elle pousse alors sur la ligne de *l'imperfectum*.

Je considère que vers la fin du LPT1 il existe deux formes du passif à *l'imperfectum* qui entrent dans la hiérarchie que j'ai proposée ailleurs:

Forme non marquée: *cantatur* // Forme marquée: *cantatus est*.³⁶
 Cette situation s'inscrit donc dans la continuité du LPC, mais avec une restructuration qui prélude à la discontinuité finale.

III.3. *Stade 2 (LPT2)*

Cette période est justiciable de descriptions complexes que j'ai entreprises ailleurs³⁷. Elle se caractérise par un polymorphisme intense qui permet aux locuteurs de faire des essais multiples au

35. Pour des explications et une bibliographie en ce sens, M. BANNIARD, *Les verbes de modalité en latin mérovingien*, in CL. MOUSSY (éd.), *Les modalités en latin*, Paris, 2002, p. 173-183.

36. Cette modélisation est présente de manière implicite ou explicite dans de nombreux travaux. Voyez D. WANNER, *Le latin vulgaire comme documentation du proto-roman*, in J. HERMAN (éd.), *Latin vulgaire-Latin tardif I*, Tübingen, 1987, p. 215-233. Dans son étude, il classe et oppose deux types d'ordre énonciatif (je dirais de phrasé) en un ordre "normal" et un ordre "marqué" (p. 229). Je préfère opposer "marqué" et "non marqué", parce que le terme "normal" peut induire l'idée d'une norme autoritaire, alors qu'il ne s'agit que d'un ordre plus fréquent (donc à probabilité élevée) par rapport à un ordre moins fréquent (donc à probabilité moindre). En outre, dans la conception d'E. Coseriu, la norme désigne la totalité des réalisations effectives (ce qui évidemment n'est pas le sens ici retenu).

37. Cf. *supra*, n. 28.

terme desquels le tri des formes est achevé. Bien entendu, je ne me hasarderai pas à proposer une définition trop stricte de ce polymorphisme. Les formes ne sont sûrement pas absolument équivalentes et sont justiciables de règles (pragmatiques ou autres) d'insertion dans la parole³⁸. Mais mon but est essentiellement de rendre compte à ce stade de deux réalités bien établies:

- 1) La CV latinophone est encore vigoureuse au moins au début de la période (donc, les formes anciennes ne peuvent être encore caduques).
- 2) La communication transgénérationnelle exclut des effacements trop rapides³⁹.

La dynamique évolutive entraîne une modification de la hiérarchie, car même la simple inertie du mouvement ne pouvait qu'aboutir à une probabilité équivalente d'apparition de la forme marquée (nouvelle) et de la forme non marquée (ancienne). Or, cet équilibre où, abstraitement, les formes auraient été à la fois marquées et démarquées est évidemment impossible. Dès l'approche de cette zone d'équivalence, la hiérarchie a tendu à se renverser.

38. N. VINCENT, D. BENTLEY, *The Demise of the Latin future periphrasis in [- urus esse]*, in CL. MOUSSY (éd.), *De lingua latina...*, p. 143-145, critiquent, dans une étude par ailleurs nourrie et intéressante, cette modélisation en me reprochant d'avoir traité les séries morphologiques en concurrence comme si elles étaient synonymes, ce qui selon eux est inconcevable (p. 147). Mais mes propositions se plaçaient au niveau global d'une macro-modélisation, alors que leurs analyses relèvent plutôt d'un niveau de micro-modélisation. Ensuite, d'autres linguistes ne sont pas si réticents à accepter ces fluctuations par équivalence approximative. Enfin, telle n'était pas ma pensée en 1992: il s'agissait surtout d'insister auprès des diachroniciens sur la persistance de formes supposées précocement disparues (car là est la clef du maintien de la CV). Il me paraît aussi nécessaire de souligner que l'école pragmatique, appliquée à trouver des règles pour tout phénomène langagier, privilégie peut-être un peu trop un modèle mécanique linéaire (newtonien), alors que nous pouvons soupçonner la présence de modèles dynamiques non linéaires (diracquiens) à l'oeuvre dans la parole humaine. Pour une critique méthodique des grammaires formalistes de ce type, F. RASTIER, *Sémantique et recherches cognitives* (2), Paris, 2001 et *Arts et sciences du texte*, Paris, 2001.

39. Ce principe est opportunément rappelé et souligné par JN GREEN, *The collapse and replacement...*, p. 88-89.

Cela signifie qu'à la fin du LPT2, la situation langagière est devenue la suivante:

A] *Perfectum*

* [*Cantatus fuit*] est en passe de devenir la forme démarquée: en d'autres termes, sa probabilité d'apparition dans l'oralité naturelle est désormais largement dominante.

* [*Cantatus est*] est en passe de devenir la forme marquée. La situation est évidemment inverse dans l'ordre des probabilités.

B] *Imperfectum*

* [*Cantatus est*] est en passe de devenir la forme démarquée.

* [*Cantatur*] tend à devenir la forme marquée.

A la fin du VII^e siècle et au début du VIII^e, l'emboîtement final des nouveaux systèmes est en cours. Il est impossible d'affiner cette chronologie actuellement. On postulera que les formes de type [*Cantatur*] (que je désignerais un peu hardiment comme surmarquées vers 700) sont menacées dans leur survie même. Il est vraisemblable qu'à cette époque la Compétence Active (CA) est réservée aux lettrés, la Compétence Passive aux illettrés (autrement dit, elle est encore dans le diasystème, mais aux marges, en voie d'expulsion, retenue seulement par la mémoire morte de la collectivité des locuteurs)⁴⁰.

Un deuxième changement, qui n'est pas dirimant, est la tendance, évoquée plus haut, au renversement de l'ordre des morphèmes⁴¹. En effet, la migration de droite à gauche des morphèmes, très avancée pour les substantifs, a ouvert la voie au même mouvement pour le morphème *est*. [*Est*] (qui pour des raisons à analy-

40. Cette chronologie est donc proche de celle que vient de proposer J. HERMAN, *La disparition du passif synthétique latin*, p. 41-42.

41. Sauf lacune bibliographique qui me sera alors imputable, j'ai remarqué que sur ce point les travaux publiés sont discrets ou silencieux.

ser) n'a pas fusionné avec le PPP (comme *habet* fusionne avec *cantare*) peut s'antéposer: l'ordre [*est cantatus*] se construit sur le modèle de [*Caballus de seniore*] qui succède à [*Caballus senioris*]. Etant donné que l'AFC présente fréquemment encore un ordre [PPP+*Est*⁴²], il est raisonnable de supposer que cette migration n'a pris une ampleur quantitative significative que tardivement pour ne s'achever qu'en FPM.

III.3. *Stade 3 (PF)*

A la sortie de la phase finale de restructuration, les choix langagiers sont non seulement faits, mais aussi généralisés. L'inversion de la hiérarchie a laissé la place à la construction d'un paradigme complet et régulier d'un passif présent [*Chantez est*]⁴³. L'ordre [*Est chantez*] est en voie d'émergence forte: il devient suffisamment fréquent pour que l'on parle d'ordre marqué.

L'ancienne forme [*Cantatur*] a été éliminée. Elle était trop aux marges du diasystème pour être protégée autrement que sous forme de rémanences figées sans qu'aucun paradigme pût lui être associé. Son apparition dans des formulaires écrits destinés mal-

42. C. MARCHELLO-NIZIA, *L'évolution du français. Ordre des mots, démonstratifs, accent tonique*, Paris, 1995.

43. Sur ce point là, mon modèle diffère de l'histoire écrite par J. HERMAN, *La disparition du passif synthétique latin*, p. 42-43, qui émet l'hypothèse d'une "crise" de la voix passive, impliquant que la parole des siècles de transition s'est trouvée à un moment donné dépourvue de cette voix, avant de la reconstruire. La divergence s'origine dans deux causes:

1) Un niveau représentationnel global. Malgré toutes les nuances de sa pensée, le savant considère que la transformation du latin a été associée à un état de défaillance langagière globale (p. 43), conception qui me paraît peu applicable à l'Occident Latin.

2) Un niveau interprétatif du rapport écrit/oral. La comparaison si brillante entre les textes de Grégoire de Tours et ceux du *Liber Historiae Francorum* me paraît interpréter trop systématiquement en termes linguistiques des différences qui peuvent être aussi bien lues en termes stylistiques. D'un texte à l'autre, le type d'écriture a changé, et, d'une certaine façon, le genre littéraire aussi. Or, la nécessité de contextualiser littérairement les documents pour construire une lecture linguistique a été régulièrement soulignée: H. PINKSTER, *Tipo di testo e variazione linguistica in latino*, in J. HERMAN, J. WÜEST (éd.), *La fragmentation linguistique de la Romania*, p. 645-650

gré tout à la CV n'en fait pas autre chose qu'un bloc archaïque figé (style *Videtur/ Dicitur/ Iubetur*)⁴⁴.

L'existence d'un paradigme complet du passif présent en [*est*] dès le VIII^e siècle est postulée par cette modélisation. Les preuves directes de son existence sont à chercher à deux niveaux. D'abord, les plus anciens textes romans littéraires, donc ceux de langue d'oïl et de langue d'oc, incluent suffisamment d'occurrences pour estimer que le paradigme est complet à leur époque. Cela laisserait un hiatus chronologique malgré tout important qui pourrait laisser subsister un doute. Mais les textes latins écrits en langage administratif (formulaire, chancellerie royale, chartes de donation...) pratique offrent de nombreuses occurrences de ce passif anaytique à l'*imperfectum*, en particulier au subjonctif présent, employé dans des complétives régies par des verbes injonctifs⁴⁵. Cette émergence dans l'écrit mérovingien⁴⁶ est confirmée dans les écrits du même type carolingiens, tant capitulaires que polyptiques⁴⁷. Une telle présence dans l'écrit est d'autant plus remarquable qu'elle survient en pleine période de réforme du latin et de retour aux paradigmes de l'époque patristique. Mais les contraintes pratiques l'ont emporté⁴⁸:

44. C'est notamment l'avis de JN GREEN, *The collapse and replacement...*, p. 97. Je me demande si ce n'est pas aussi sous cette rubrique qu'il faudrait classer les occurrences tardives qu'a relevées dans sa communication à notre colloque C. HERNANDEZ ALONSO, *Del latin altomedieval al romance: pervivencia y reajustes de algunas estructuras sintacticas*.

45. Cf. les relevés de MA PEL, *The Language of the Eighth Century Texts in Northern France. A Study of the Original Documents in the Collection of Tardif and other Sources*, New-York, 1932, p. 257 sqq. On verra aussi les analyses de R. FALKOWSKI, *Studien zur Sprache der Merowingerdiplome*, in *Archiv für Diplomatik*, t. 17, 1971, p. 1-125, p. 47 sqq.

46. Dans le présent colloque, les relevés effectués dans les textes similaires de l'Espagne altimédiévale par C. HERNANDEZ ALONSO, *Del latin altomedieval al romance*, offrent des données tout à fait comparables.

47. Tout ceci avait été relevé avec justesse notamment par HF MULLER, *A Chronology of Vulgar Latin*, Halle, 1929, p. 76 sqq.

48. Ce caractère, déterminant, ressort en particulier des travaux de JP DEVROEY, *Seigneurs et paysans. Au coeur de l'ancien empire carolingien de part et d'autre de l'an Mil*, in P. BONNASSIE, P. TOUBERT (éd.), *Hommes et sociétés dans l'Europe de l'an Mil*, Toulouse, 2004, p. 253-271.

dans le cas de documents opératoires carolingiens, si l'orthographe était bien régularisée (mais cela laissait la place à une lecture à haute voix en prononciation mérovingienne), le phrasé réel devait être respecté. L'énoncé latin porte, dans ce contexte favorable, l'empreinte de sa métamorphose romane⁴⁹.

IV. FLUCTUATIONS ET INVERSIONS

Cette modélisation du changement autour du concept d'inversion des hiérarchies permet de rendre compte des continuités et des discontinuités observées dans le passage du latin tardif au protoroman. Elle rend également descriptibles les zones d'interférence entre la langue parlée et la langue écrite. Selon les stades considérés, elles sont étendues ou restreintes, mais elles ne sont jamais annihilées. Enfin, elle invite à partir du latin pris dans sa globalité pour tenter de saisir comment il a pu se métamorphoser comme il l'a fait, cette métamorphose s'inscrivant au cœur même de la langue et non à l'extérieur (la métamorphose est non pas foraine, mais interne). Cela nous oblige enfin à nous montrer plus respectueux des noms que les contemporains ont donné à leur propre langue et à ses différents registres tant en latin (*lingua latina, lingua romana, lingua romana rustica, sermo humilis, sermo rusticus...*) qu'en roman (*lati, ladin, ladino, romanz...*)⁵⁰. Ma propre terminologie s'est efforcée de concilier notre savoir moderne linguistique, nos analyses métalinguistiques et cet héritage historique⁵¹.

49. Cette réalité documentaire conduit à regretter que des travaux modernes comme ceux de J. KLAUSENBURGER, *Grammaticalization* ou B. SLOBBE, *From passive perfect...*, fassent une place tout à fait insuffisante à ces stades intermédiaires. Ainsi, tous les tableaux proposés par la seconde étude, par. 4, 5.1 et 5.2, sautent directement du Ve siècle (latin impérial) au XIIIe (occitan).

50. PM LLYOD, *On the name of languages and other things*, in R. WRIGHT, *Latin and the Romance Languages*, p. 7-18; T. JANSON, *Language change and metalinguistic change: Latin to romance and other cases, ib.*, p. 19-28.

51. Pour l'époque du LPC, on dispose à présent de l'ouvrage de R. MÜLLER, *Sprachbewusstsein und Sprachvariation im lateinischen Schrifttum der Antike*, Munich, 2001, qui a bâti un type d'enquête exemplaire (où la variation langagière et la variation terminologique sont corrélées avec soin).

A la question posée initialement, je répondrai donc que la discontinuité entre le latin tardif et le protoroman dans le domaine de la voix passive s'est vraisemblablement située au VIII^e siècle, au moment où toutes les formes synthétiques de l'*imperfectum* sont devenues des formes surmarquées dans le diasystème latinophone finissant, tandis que les formes analytiques correspondant sont devenues les formes démarquées, contribuant à la cristallisation du diasystème romanophone émergeant. Ainsi, en topologie multidimensionnelle, les unes achèvent d'émigrer aux marges du diasystème de la parole commune, alors que les autres achèvent d'immigrer en son cœur. En projection cartographique bidimensionnelle, le bourrelet d'isomorphes chronologiques se construit par l'enchevêtrement de ces deux traits qui, sur la partie gauche, vers l'amont latin contiennent une proportion gaudissante de traits analytiques, et sur la partie droite, vers l'aval roman, une proportion s'amenuisant de traits synthétiques. Les rémanences longues de certaines formes s'interpréteront alors comme des isomorphes erratiques franchissant le bourrelet, ainsi qu'en présentent tous les atlas linguistiques des parlers naturels.

Evidemment, cette modélisation par inversion des hiérarchies est de type synthétique et laisse la place à des lectures plus fines. Depuis une quinzaine d'années en particulier, les grammairiens dits générativistes cherchent à écrire des microgrammaires diachroniques. On peut prendre aussi la question de la valence verbale, etc... Mais je crois indispensable de ne pas s'enfermer dans des formalismes trop stricts et de prendre garde à oublier de lire les textes eux-mêmes, à force de nourrir les paramètres théoriques avec des banques de données⁵². L'exposé a laissé également de côté des questions qui sont étroitement liées à la question initiale, comme l'histoire des verbes déponents, qui lui est connexe, mais pas forcément liée. Il n'a pas non plus été suffisamment traité de

52. La discussion mérite d'être engagée, M. BANNIARD, *La variation en diachronie longue (III^e-XI^e siècle) entre sociolinguistique et formalisme*, in R. VAN DEYCK, *Cahiers Dia*, t. 3, Gand, sous presse.

l'apparition d'un passif passé analytique du type [*il a été chanté*]. La construction d'un paradigme analytique complet (*imperfectum + perfectum*) ne pouvait se concevoir qu'après l'achèvement de la nouvelle catégorie sémantico-temporelle que fut le passé résultatif (le passé analytique, dit aussi "composé"). Cela devrait nous inviter à dater tardivement la construction de ce type de passif passé. La forme en [*cantatus fuit*] a suffi en attendant. Et, effectivement, les tournures du type [*Il a été chanté*] sont peu fréquentes dans le plus ancien français littéraire. On voudra bien admettre que ces questions seront justiciables d'autres exposés.

V. ABRÉVIATIONS/ TERMINOLOGIE

CA: Compétences Actives

CP: compétences Passives

CRD: Cas Régime Direct (AFC)

CRI: Cas Régime Indirect (AFC)

LPC: Latin Parlé d'époque Classique [-200 / + 200]

LPT: Latin Parlé Tardif [III^e-VII^e siècle]

LPT1: LPT de phase 1 [III^e-V^e siècle] (LPT "impérial")

LPT2: LPT de phase 2 [VI^e-VII^e s.] (LPT "mérovingien" en Gaule; "wisigothique" en Espagne; "lombard" en Italie).

PR: Protoroman (VIII^e s.). Le protoroman désigne l'ensemble des langues romanes émergentes à leur stade initial.

ZT1: Zone Transitionnelle 1 [150-250] (du LPC au LPT1).

ZT2: Zone Transitionnelle 2 [450-550] (du LPT1 au LPT2).

ZT3: Zone Transitionnelle 3 [650-750] (du LPT2 au PR).

PF: Protofrançais (VIII^e s.).

AFC: Ancien Français Classique (IX^e-XIII^e s.).

ZT4: Zone Transitionnelle 4 [1250-1350] (de l'AFC à l'AFT).

PI: Protoitalien (VIII^e s.).

PCS: Protocastillan (VIII^e s.).

PCT: Protocatalan (VIII^e s.).